KV MOLDERNETE

VZW, KKUSH nr. 682

Maatschappelijke zetel : Bresserdijk 25 ,2400 Mol, T +32/14 32.17.80
Voorzitter : Mevr. N. Mast-Gelders, Bresserdijk 25, 2400 Mol, T : +32/14 32.17.80
Verantwoordelijke GP & Secretariaat : Mevr. B. Vanhout, Sprietstraat 23, 2400 Mol, GSM +32/477 51.21.59
Penningmeester : de Heer J. Beysen, Egstraat 8, 3920 Lommel, GSM +32/479 70.91.30

Mol, septembre 2019

Chère Madame/Cher Monsieur,

Concerne: Concours «Wintercup», programme d'obéissance 2019

C'est avec plaisir que K.V. Moldernete vous annoncera l'organisation du premier lustrum des «Concours Wintercup» avec les coupes «Wisselbeker Wintercup» que celles comportent. Une coupe deviendra la propriété d'un club si gagné 3x fois **successivement** en même programme.

Par la présente, le K.V. Moldernete invite votre club à participer aux «Concours Wintercup d'obéissance». Le samedi **23 novembre**, aura lieu le concours pour débutants et les programmes I & II se dérouleront le dimanche **24 novembre**. Lieu du concours : les terrains du club K.V. Moldernete, Kleinendijk, 2400 Mol.

En accord avec la Section 4-B, il a été convenu que chaque club peut engager PLUSIEURS équipes de 3 participants par programme mais l'engagement est limitée à 4 équipes par programme et par club. Si, à la date de clôture, le nombre des chiens admis par jour en rapport avec les juges disponibles excède le maximum, on n'acceptera pas la 4ième équipe. De plus, vous pouvez prévoir 1 remplaçant par équipe. Au cas où plusieurs équipes sont engagées et il manque de remplaçant par équipe, le remplaçant prendra la place du participant qui disparaît dans une des équipes. Les formulaires d'engagement (voir annexe) des participants (merci de remplir un formulaire par participant !) et des/du remplaçant(s) doivent être envoyés **ensemble** par courrier à Mme **B. Vanhout**, Sprietstraat 23, 2400 Mol, ☎ : (014) 81.46.78, GSM (0477) 51.21.59, ou par courriel : gehoorzaamheid@kvmoldernete.be. Nous devons avoir reçu toutes les inscriptions au plus tard le **27 octobre 2019**. Les formulaires d'engagement peuvent également être téléchargés de notre site web (www.kvmoldernete.be).

Le K.V. Moldernete ne fera appel qu'aux participants officiellement engagés. Chaque club qui veut déployer un remplaçant, devra en informer celui-ci; le remplaçant jouera au même moment du participant qu'il remplace. Nous demandons au club qui déploie un remplaçant de nous en informer, si possible, **au plus tard 1 semaine avant le jour du concours**.

Les frais d'inscription s'élèvent à **€ 11,50** par participant (c'est-à-dire **€ 34,50** par équipe); le remplaçant participe gratuitement. Le total de € 34,50 doit être versé au compte **BE33-0016-1305-6446** appartenant au K.V. Moldernete en mentionnant: "Wintercup KVM + nom club + programme + date".

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Chaque club peut engager PLUSIEURS équipes (limité à 4), consistant de 3 participants, dans chaque programme pour participer au concours Wintercup.
- Chaque participant joue dans le programme dans lequel il/elle fait actuellement des concours. Donc, les participants qui doivent passer à un programme plus avancé n'ayant pas encore fait de concours dans ce programme, peuvent encore participer dans le programme moins avancé pour le Wintercup. A cette fin, il faut présenter le **CARNET DE TRAVAIL** le jour du concours au secrétariat (décision Section 4B).
- Les équipes mixtes (c'est-à-dire composées de participants de différents club) **NE** sont **PAS** admises.
- Les participants jouent pour le club pour lequel ils font actuellement des concours officiels.
- Le club qui déploie un **REMPLAÇANT**, doit également le **SIGNALER AU SECRÉTARIAT** au cas où cela n'a pas encore été fait.
- Un participant par club - à désigner par le club - passera obligatoirement dans le matin (10.00h, 11.00h ou 12.00h). Le règlement du programme de l'obéissance prescrit qu'il faut jouer pendant 3 heures dans la matinée. Voilà pourquoi certains clubs devront laisser passer 2 participants au matin. Le club peut les indiquer arbitrairement. S'il manque encore de participants au matin, le club organisateur déterminera un deuxième participant à jouer le matin par tirage au sort.

Salutations sportives,

Brigitte Vanhout,
Secrétaire/Responsable Programme d'Obéissance

DISCLAIMER : Deze correspondentie wordt verstuurd vanuit en namens K.V. Moldernete met maatschappelijke zetel te 2400 Mol, Bresserdijk 25. Deze correspondentie (incl. bijlage(n)) is uitsluitend bestemd voor de geadresseerde. Als een bericht niet voor U bestemd is, wordt U vriendelijk verzocht dit aan de afzender te melden. Het bericht mag niet worden doorgestuurd, openbaar gemaakt of verveelvuldigd zonder toestemming van de afzender.